

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 26 mars 2021 à 18 heures à la salle des fêtes.

(Convocations envoyées le 19 mars 2021).

Présents : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET ; Adjoints, Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Laurence CLAUSS, Chantal LECHOPIER, Odile POTARD, Saskia VAN LISHOUT conseillères municipales.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur le compte-rendu de séance du 5 mars 2021.

Aucune observation, Celui -ci est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Mesdames Odile POTARD, conseillère municipale et Marie-Josèphe Jouanny, secrétaire de mairie sont désignées secrétaires de séance.

Approbation de l'ordre du jour : A l'unanimité des membres présents.

• Approbation des comptes de gestion 2020 pour le budget général et le budget annexe « eau/assainissement »

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil, les comptes de gestion 2020, établis par les comptables ; Messieurs Philippe Céroux et Jacques Pech du Service de Gestion Comptable de Bellac.

A 11 voix POUR, les comptes de gestion 2020 sont approuvés par le conseil municipal.

• Vote des comptes administratifs 2020 budget général et budget annexe eau/assainissement.

Monsieur ROUSSEAU, 1^{er} adjoint au Maire présente aux membres du conseil les comptes administratifs 2020

Compte administratif 2020 commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 406 575.50 €

RECETTES : 483 996.82 €

Excédent 2020 : 77 421.32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 85 614.53 €

RECETTES : 182 883.68 €

Excédent 2020 : 97 269.15 €

Compte administratif 2020 eau/assainissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 22 263.14 €

RECETTES : 28 256.67 €

Excédent 2020 : 5 993.53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 61 998.26 €

RECETTES : 29 019.60 €

Déficit 2020 : 32 978.66 €

Monsieur le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote des comptes administratifs.

Après délibération, les comptes administratifs 2020 sont approuvés à 10 voix POUR.

• Rénovation du chemin de croix

Monsieur Blondet informe le conseil qu'il s'est déplacé avec une responsable de l'association REMPART de Bellac pour évaluer le temps de travail nécessaire pour remettre le chemin de croix en état. Il présente au conseil le descriptif des travaux prévus et le montant du devis qui s'élève à 4 100 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 11 voix POUR, d'approuver ce devis et autorise le Maire ou son représentant à le signer ainsi qu'une convention pour la réalisation de ces travaux avec le Président de l'association Rempart.

● Informations et questions diverses

Intervention de Monsieur Guibert :

***Cours de dessin :** Une habitante du Maubert propose des cours de dessin et sollicite la commune pour publier cette information sur la page Facebook : Le conseil émet un avis favorable à sa demande.

Intervention de Monsieur Blondet :

Monsieur Blondet informe le conseil que des poteaux téléphoniques endommagés aux villages de Champagnat et Peurland ont été signalés auprès d'Orange. Il souhaiterait qu'un rappel soit fait étant donné que l'intervention des services concernés n'a toujours pas été effectuée.

La séance est levée à 19 heures 18 minutes.